

SEANCE DU 15 MARS 2017

Présents : MM LALA-LAFFONT Maryse, BAREIL Bruno, SELARIES Pierre, BAREIL Marc, FONTES Jean-Marc, JESUPRET Suzanne, DERKAOUI Abdelkader, DEVEYER Nicole

Absents (représentés) : MM FOURQUET Dominique

Secrétaire de séance : SELARIES Pierre

Date de la convocation : 09 mars 2017

Début de séance : 20h55

Madame le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour le vote des indemnités de fonction des élus locaux. Accepté à l'unanimité.

• VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Budget principal

Dépenses de fonctionnement : 210 496.18 €

Recettes de fonctionnement : 273 885.42 €

Dépense d'investissement : 59 348.49 €

Recettes d'investissement : 59 446.08 €

Vote : 8 Pour ; 1 Abstention.

Budget eau assainissement

Dépenses de fonctionnement : 17 056.78 €

Recettes de fonctionnement : 25 216.26 €

Dépense d'investissement : 829.84 €

Recettes d'investissement : 16 868.26 €

Vote : 8 Pour ; 1 Abstention.

• AFFECTATION DES RESULTATS

Budget principal

Excédent de fonctionnement capitalisé : 40 924.64 €

Excédent de fonctionnement reporté : 138 305.13 €

Budget eau assainissement

Déficit de fonctionnement : 0 €

Excédent d'investissement : 7 354.68 €

• APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Les comptes de gestion du Receveur Municipal sont identiques aux comptes administratifs et adoptés à l'unanimité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

→ *Approuve les comptes*

Votée à l'unanimité.

- **ETUDE D'UN CONTRAT D'ENTRETIEN DEPANNAGE RESEAU ET ECLAIRAGE PUBLIC**

Madame le Maire présente à l'ensemble des élus le complément d'informations demandé au précédent Conseil municipal.

Le conseil municipal donne son accord pour établir un contrat d'entretien avec l'entreprise Eco Concept Eclairage située à Carcassonne gérée par Monsieur BOYER Benoît.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

→ *Approuve le contrat*

Voté à l'unanimité.

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES**

Après, avoir étudié la demande, il nous est apparu que la course organisée par le comité des fêtes engendrerait et générerait des retombées sur notre commune, tout en permettant inéluctablement de faire naître une dynamique dans notre village. De ce fait, le Conseil municipal a décidé de s'associer au comité et prendra en charge, pour cette année et dans son intégralité le coût du ravitaillement des coureurs et des encadrants.

Voté à l'unanimité

- **PRESENTATION DES DEVIS TRAVAUX EAU ET ASSAINISSEMENT**

Madame le Maire présente des devis de divers travaux pour l'entretien du réseau d'eau. Le montant total des devis s'élève à 30 031.79 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

→ *Approuve les devis*

Votés à l'unanimité.

- **LES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS LOCAUX**

Madame le Maire rappelle à ses collègues que suite au décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 et à la majoration de la valeur du point d'indice, le conseil municipal doit réajuster le montant des indemnités de fonction à verser au Maire et aux Adjointes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'allouer au Maire et à ses adjoints l'indemnité prévue soit :

- Pour Madame Maryse LALA, Maire,
17% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Pour Monsieur Bruno BAREIL, 1^{er} adjoint
6.6% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Pour Monsieur Pierre SELARIES, 2^e adjoint
6.6% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Voté à l'unanimité.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Il est décidé à l'unanimité d'embaucher Madame PORTERIE Valérie au poste qu'elle occupe actuellement, en la réintégrant à la fonction publique territoriale.
- Il est décidé par l'ensemble du Conseil municipal de procéder au curage des fossés ; l'entreprise BAC est choisie pour réaliser ces travaux.

Villespy, le 17 mars 2017

Le Maire

